

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 2 Mars 2023**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 02 – 2023

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux Mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Fortunat, sous la présidence de Christian ALIBERT, Président.

Nombre de membres en exercice : 56

Nombre de membres présents : 37

Qui ont pris part au vote : 41

Date de convocation du Comité : 22 Février 2023

Etaient présent(e)s : SEIGNOBOS Éric, JULIEN Brice, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALIBERT Christian (pouvoir de DARNAUD Mathieu), MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, GINE Elios, BOUVIER Gilbert (pouvoir de BSERENI Stella), TRACOL Germaine, PICCOTTI Bernard, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, FLUCHAIRE Alain (Suppléant), LYONNAIS Patrice, MATHIEU Clémence, PEYROUSE-VETTER Roselyne, FABRIS Albano (Suppléant), THOMAS Christophe, GERLAND Brice, MORIN-PATE Edith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, CHAMBONNET Daniel (Suppléant), CHABOUD Stéphan (pouvoir de LE GALL Matthieu), DIETRICH David (pouvoir de SIMON Anne), TERROT-DONTENWILL Anne, MONDON Catherine (Suppléante), CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel (Suppléant), FRECHET Marcel, FINIELS Martine (Suppléante)

Etaient excusé(e)s : KERENFORT Jean-Paul, MOUNIER Fabien, TAKES Karine, RIAILLON Jean, ALLEMAND Bertille, BSERENI Stella (pouvoir à BOUVIER Gilbert), DARNAUD Mathieu (Pouvoir à ALIBERT Christian), DELOCHE Michel, BOUCHARDON Benoît, CLAVERIE Jean-Yves, LEBRE Gilles, LE GALL Matthieu (pouvoir CHABOUD Stéphan), SIMON Anne (Pouvoir à DIETRICH David),), GOUMAT Laëtitia (Suppléante), COMTE Jean-Paul, COULMONT Hervé, DE TRUCHIS Michel.

Etaient absent(e)s : DROGUET Xavier, BADARD Christine, LEBRAT Jérôme, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, GARAYT Frédéric, BESSET Véronique, BRERO Laurent, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice,

Secrétaire de séance : CHAMBON Ghislaine

Délibération N° 02 – 2023

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

LES RAPPORTEURS : Monsieur BOUVIER Gilbert, Vice-Présidents.

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Considérant qu'un débat sur les orientations du budget est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants et pour les EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3500 habitants,

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget,

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2023 joint,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

-de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 6 Mars 2023